

De faux frères ennemis Sur les liens entre sociologues et journalistes

Regards Sociologiques, n°41-42, 2011, pp. 177-191

« Il n'est pas de philosophe, d'écrivain ou même de journaliste qui, si minuscule soit-il, ne se sente autorisé à faire la leçon au sociologue [...], et en droit d'ignorer les acquis les plus élémentaires de la sociologie, même lorsqu'il s'agit de parler du monde social, et qui ne soit profondément convaincu que, quel que soit le problème, il faut aller "au-delà de la sociologie" ou "dépasser l'explication purement sociologique", et qu'un tel dépassement est à la portée du premier venu. »

Pierre Bourdieu, *Esquisse pour une auto-analyse*

La réalisation de notre thèse de sociologie s'est étalée sur près de dix années (1999-2008). Elle s'est faite parallèlement à un travail journalistique commencé en avril 2001. Après avoir suivi pendant une année et demie l'intégralité des cours du CRFJ (Centre Romand de Formation des Journalistes), nous avons régulièrement participé – en tant que journaliste – à des séances de rédaction autour de l'émission de grand reportage de la Radio suisse romande (RSR) *La première*, « Embargo », devenue par la suite « De quoi j'me mêle »¹. Ces rencontres entre reporters ne sont pas sans rappeler des séminaires de sociologie : critiques des émissions diffusées, présentation des enquêtes en cours,

échanges de savoir et de savoir-faire, etc. De plus, en étant rattaché à l'émission « Sonar », diffusée sur *Espace 2* jusqu'en 2009 – rendez-vous hebdomadaire de deux heures qui permet de croiser lectures, reportages, fictions, témoignages et entretiens avec des scientifiques (dont de nombreux sociologues) – nous avons pu nous rendre compte à la fois des liens et des disparités qui existent entre journalistes et chercheurs. Dans cet article, nous nous proposons donc d'une part de saisir, à partir de notre double regard, l'origine des différends entre chercheurs et journalistes, de mettre en évidence ce qui distingue les deux *pratiques*, et d'autre part, de voir ce qui les relie et comment on peut envisager un éventuel rapprochement.

journaliste : une profession ambiguë

Être journaliste aujourd'hui, c'est presque toujours être journaliste de télévision : « *Monsieur, vous êtes journaliste ? Mais elle est où vot' caméra ?* » Ce genre de remarque est un classique du métier, alors même que nous nous présentons toujours lors de la réalisation d'un reportage comme journaliste de la RSR et que notre matériel ne compte bien sûr pas de caméra, mais un appareil enregistreur, un microphone et des écouteurs. Elle témoigne de l'emprise de la télévision et plus largement de la place qu'occupe aujourd'hui l'image dans notre quotidien, mais elle ne signifie pas pour autant que les enquêtes ne souhaitent pas jouer le jeu avec un journaliste radiophonique. Pouvoir s'exprimer reste un acte

¹ La RSR compte quatre programmes distincts : *La première* se rapproche, dans l'ensemble, de France Inter ; *Espace 2* correspond en quelque sorte à une fusion entre France Musique et France Culture ; *Couleur 3* est la chaîne dite « des jeunes » ; et enfin *Option Musique* est un programme spécialisé dans la chanson française et nostalgique. Toutefois, des changements rapides pourraient avoir lieu suite à la fusion des deux entités Télévision suisse romande (TSR) et RSR qui a donné naissance, début 2012, à la Radio télévision suisse (RTS).

important même si, plus que de la distinction entre les trois grands types de journaliste (TV, radio, presse écrite), l'accueil réservé par la population enquêtée dépend de la manière dont celle-ci s'est éventuellement confrontée à la visite antérieure d'un reporter et de la manière dont celui-ci a relaté la rencontre. La caricature, le mensonge, la manipulation participent du discrédit de la profession et rendent parfois le travail difficile, voire impossible. Nous avons pu nous en rendre compte en allant faire un reportage sur de jeunes adultes d'un quartier genevois faisant régulièrement *la une des médias romands*¹. L'accueil a été glacial, le sujet délicat à réaliser, en raison de la manière dont un confrère de la presse écrite avait dressé le portrait du quartier en manipulant l'information : il avait pris une photographie d'un groupe d'adolescents du quartier en y ajoutant, au montage, un titre racoleur et mensonger qui n'avait rien à voir avec la situation... On peut alors comprendre que, par mesure de précaution, nous avons tenu à taire notre profession de journaliste lors de notre présence sur le terrain de recherche et ce positionnement a été bénéfique. En effet, nous avons été frappé dans notre travail de thèse par le nombre d'interviewés qui rejettent – et ce violemment – le journalisme, soit qu'ils ont directement eu affaire à l'un d'entre eux et la rencontre s'est mal passée, soit qu'ils ne se retrouvent pas dans ce qui est présenté dans les journaux d'information, notamment télévisuels.

Ce type de pratique jette clairement le discrédit sur la profession et rend légitime une partie des critiques qui lui sont adressées. Si celles-ci ont toujours eu cours², notamment depuis l'avènement des médias de masse³, elles se font, depuis les années 1980, de plus en plus précises et soulignent ou dénoncent :

- la collusion entre la presse, les élus et la puissance économique, industrielle et financière, et ses conséquences : concentration des médias⁴, subordination d'un système de valeurs

aux seules valeurs mercantiles⁵, dépendance vis-à-vis des annonceurs publicitaires⁶ ;

- la multiplication d'informations de *seconde main* (« *pre-packaged news* ») reprises le plus souvent telles quelles d'agences de presse ou du *monde des affaires* (« *business world* »)⁷ ;
- l'impossibilité pour les intellectuels de développer convenablement une pensée à la télévision et dans la presse en général⁸ ;
- le renoncement des praticiens, les journalistes comme les éditeurs, et par conséquent leur complicité avec le système économique libéral⁹ ;
- l'évolution socioprofessionnelle des journalistes, de moins en moins issus des classes populaires, de plus en plus diplômés, et la précarisation de l'emploi¹⁰ ;
- le manque de culture, de curiosité ou d'ouverture d'esprit des nouvelles recrues¹¹ ;
- le formatage des étudiants des écoles de journalisme¹² ;
- le recrutement partiel effectué par le ou les responsables des programmes, de la rédaction et des ressources humaines favorisant des personnes « *qui sont d'accord avec le pouvoir ou ne risquent pas trop de le contrarier !* »¹³ ;
- l'attention portée à la seule parole audible, au seul « *commerce à haute-voix* », négligeant le

⁵ Bouveresse Jacques, *Schmock ou le triomphe du journalisme. La grande bataille de Karl Kraus*, Paris, Seuil (coll. Liber), 2001 ; Montlibert (de) Christian, *Les agents de l'économie. Patrons, banquiers, journalistes, consultants, élus. Rivaux et complices*, Paris, Raisons d'agir (coll. Cours & Travaux), 2007.

⁶ Bénilde Marie, *On achète bien les cerveaux. La publicité et les médias*, Paris, Liber (coll. Raisons d'agir), 2007.

⁷ Lewis Justin et al., *The Quality and Independence of British Journalism*, Cardiff, Cardiff University, 2008, p. 3.

⁸ Bourdieu Pierre, *Sur la télévision*, Paris, Liber (coll. Raisons d'agir), 1996 ; Deleuze Gilles, *Deux régimes de fou et autres textes*, Paris, Minit, 2002 ; Derrida Jacques, *Surtout pas de journalistes !*, Paris, L'Herne, 2005.

⁹ Diesbach (de) Roger, *Presse futile, presse inutile. Plaidoyer pour le journalisme*, Genève, Slatkine, 2007.

¹⁰ Marchetti Dominique, Ruellan Denis, *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, La documentation française, 2001.

¹¹ Accardo Alain, *Journalistes précaires, journalistes au quotidien, op. cit.*, pp. 56-57.

¹² Ruffin François, *Les petits soldats du journalisme*, Paris, Les Arènes, 2003.

¹³ Fouchet Max-Pol, « Cinquième entretien public », in Mueller Fernand-Lucien (coord.), *Solitude et communication. Textes des conférences et des entretiens organisés par les vingt-cinquièmes Rencontres internationales de Genève*, Neuchâtel, La Baconnière, 1975, p. 188.

¹ « Jeunes sous surveillance », dans Marc Giousse (prod.), « De quoi j'me mêle », *La première*, 24 septembre, 2006, une heure.

² « Le sage doit au dedans retirer son âme de la presse, et la tenir en liberté et puissance de juger librement les choses » écrit Montaigne en 1595, in *Les essais. Livre premier*, Paris, Gallimard (coll. Nrf), 2007.

³ Kraus Karl, *Les derniers jours de l'humanité*, Marseille, Agone, 2003.

⁴ Accardo Alain, *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*, Marseille, Agone, 2007 ; Badiou Alain, *De quoi Sarkozy est-il le nom ?*, Paris, Lignes, 2007 ; Halimi Serge, *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Liber (coll. Raisons d'agir), 1997.

« langage intérieur », les « paroles que nous nous adressons à nous-mêmes » et qui constitueraient pourtant la majeure partie du langage¹ ; l'impossibilité de rendre compte de la « connaissance intuitive », intime, pratique ou synthétique des hommes qui découle de l'usage et s'incarne dans des habitudes et des coutumes, par opposition à la « connaissance intellectuelle » qui elle peut être communiquée verbalement parce que reposant sur « un savoir analytique et formalisé »² ;

- le développement d'un journalisme de « salon »³ ;
- l'évidence du lien entre démocratie, « liberté réelle » et « liberté de la presse »⁴.

Néanmoins, quand ils acceptent d'y prêter attention, les journalistes ne perçoivent pas toujours bien ces appréciations, notamment parce qu'elles tendent à lisser les différences entre les praticiens. Quels liens par exemple existe-t-il entre un journaliste *qui va sur le terrain* et prend le temps de faire un véritable travail d'enquête, autrement dit un *reporter*, et un présentateur de courtes nouvelles, un *flashiste*, qui passe l'essentiel de son énergie à sélectionner, ordonner puis lire à l'antenne des dépêches en provenance d'agences de presse ?

On peut alors prendre en compte le rapport que les uns et les autres entretiennent avec le *terrain* pour tenter de discerner les différents corps de métier : d'un côté les journalistes de la *chaise*, du *salon*, de l'autre les journalistes de l'*extérieur*, du *dehors*. Mais là encore, peut-on regrouper dans un même ensemble des individus qui doivent fournir un ou plusieurs reportages quotidiennement, qui doivent courir de conférence de presse en conférence de presse, qui doivent « être pluricom pétents » et être capable de « couvrir un sujet » munis d'un enregistreur, d'un appareil photographique, d'une caméra et d'un ordinateur portatif (journalistes multimédia), afin de présenter une information déclinée sous toutes ses formes sur le site internet de leur employeur, etc., et d'autres qui bénéficient de plusieurs jours pour mener à bien une enquête ?

¹ Steiner Georges, « Le langage intérieur », in Mueller Fernand-Lucien (coord.), *Solitude et communication*, op. cit., pp. 101-102.

² Park Robert Ezra, « De l'information comme forme de connaissance », in Géraldine Muhlmann, Edwy Plenel (coord.), *Le journaliste et le sociologue*, Paris, Seuil, 2008, pp. 67-70.

³ Lebrun Jean, *Journaliste en campagne*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu autour, 2006, p. 121.

⁴ Bouveresse Jacques, *Schmock ou le triomphe du journalisme. La grande bataille de Karl Kraus*, op. cit., pp. 60-61.

On le perçoit bien, le milieu journalistique tel qu'il apparaît à la RSR recouvre en fait une pluralité de situations qui ne sont pas stables dans le temps et dépendent, plus que de conditions externes (comme par exemple la nécessité de trouver des financements publicitaires pour pouvoir exister et perdurer⁵), de conditions internes, c'est-à-dire de rapports de force entre les différentes catégories socioprofessionnelles existantes au sein de l'institution, notamment entre les *faiseurs de radio* et les *gestionnaires*, mais pas seulement. L'un des tours de force des managers de la RSR, en lien avec ceux de la Société Suisse de Radiodiffusion (SSR)⁶, est d'avoir réussi, avec l'aval du syndicat, et en jouant sur les sensibilités et le mérite individuels, à instaurer un système qui divise à l'extrême le personnel et rend toute réflexion commune difficile à entreprendre : individuation de la rémunération, sous-divisions internes à l'intérieur de la fonction de journaliste, de producteur et de celle d'animateur selon des critères difficilement objectivables, etc. De plus, les producteurs, qui avaient une certaine autonomie dans le choix de leurs journalistes et des sujets, doivent *rendre des comptes* de plus en plus précis à leur direction de chaîne et c'est elle qui a, en définitive, le dernier mot⁷. Ainsi, au-delà des écoles, des déclarations de principe, des chartes et/ou de l'éthique journalistiques⁸, il n'y a pas une définition du journaliste et donc une manière de concevoir le métier, comme le confirme la

⁵ La publicité, plus connue sous le nom de parrainage d'émission ou de manifestation, ne représente qu'une infime partie du budget de la RSR. En effet, en tant que radio d'Etat, la Radio Suisse Romande est financée par la redevance audiovisuelle helvétique, dont le montant est fixé par le Conseil fédéral.

⁶ Parce que la Confédération helvétique reconnaît quatre langues officielles (allemand, français, italien et romanche), le Conseil fédéral a demandé à la SSR de veiller à proposer une offre télévisuelle et radiophonique qui respecte cette pluralité linguistique. La radio suisse est donc divisée en quatre secteurs géographiques (romand, alémanique, tessinois et romanche), l'ensemble étant dirigé par la SSR.

⁷ Dans son enquête sur France Culture publiée en 2001, Hervé Glevarec met en évidence que ce sont les producteurs qui ont la maîtrise finale de leur émission. A la Radio Suisse Romande, cette situation n'est plus valable : les directions de chaîne s'immiscent de plus en plus dans les contenus et les choix rédactionnels (et donc également dans le type de personne retenue) : Glevarec Hervé, *France Culture à l'œuvre. Dynamique des professions et mise en forme radiophonique*, Paris, CNRS Editions, 2001.

⁸ Cornu Daniel, *Journalisme et vérité. Pour une éthique de l'information*, Genève, Labor et Fides (coll. Le champ éthique), 1994 ; Cornu Daniel, *Ethique de l'information*, Paris, PUF (coll. Que sais-je ?), 1999.

multiplication des associations, forums, observatoires, groupes de réflexion nationaux et internationaux critiquant l'évolution des métiers et des pratiques.

scientifiques et journalistes : *je t'aime moi non plus*

Ces difficultés à définir la profession ne sont pas propres au journalisme et se retrouvent en sciences humaines : il n'y a pas de regroupement interdisciplinaire et interuniversitaire qui a la légitimité d'imposer ce qu'être chercheur en sciences sociales veut dire ; il n'existe aucune instance officielle, aucune définition unanimement reconnue qui permet de départager les *bons* sociologues des *mauvais*. De plus, une partie des critiques faites par les scientifiques à l'encontre des journalistes s'applique également au champ universitaire :

- les spécialistes de la « chaise » s'opposent aux spécialistes du « terrain »¹ ;
- le recrutement universitaire et le milieu académique sont partiels et ne privilégient pas toujours la qualité de la recherche² ;
- l'autocensure et les menaces d'action en justice sont de plus en plus présentes³ ;
- une partie des chercheurs en sciences sociales ont toujours entretenu une certaine complicité avec les institutions et le milieu politique⁴ ;
- à l'image des journalistes qui disposent de moins en moins de temps et d'argent pour aller enquêter et confronter leurs hypothèses au terrain, les scientifiques ne disposent plus toujours des moyens nécessaires pour mener

à son terme une recherche sur une longue période. Les travaux relevant de conventions ou de commandes extra-universitaires impliquant des résultats rapides et immédiatement applicables – en un mot rentables – se multiplient, au détriment de la recherche fondamentale⁵. Aussi, certains chercheurs se prêtent volontiers à ce que l'on pourrait appeler des *publi-enquêtes*, équivalentes aux publi-reportages du milieu journalistique⁶.

Cependant, les techniques utilisées sont plus proches qu'on ne le pense ou ne l'admet généralement. Ainsi, avant de commencer une interview de deux chercheurs en sciences humaines qui sera diffusée en différé sur *Espace 2*, ceux-ci nous ont prévenu qu'ils se méfiaient des journalistes qu'ils accusaient de ne conserver généralement qu'une infime partie d'un entretien. Si cette critique est le plus souvent fondée, notamment avec la multiplication des émissions préenregistrées, elle ne doit pas nous faire oublier que l'on peut faire un reproche similaire au sociologue qui ne retient souvent d'un long entretien que les extraits lui permettant de renforcer son propos. Or, lorsque nous avons formulé cette remarque à nos deux invités, ils nous ont répondu que l'idéal serait de pouvoir publier l'intégralité d'un entretien, mais que les contraintes en matière d'édition ne le permettraient pas. Cette règle vaut également pour le journaliste qui doit, le plus souvent, se plier aux exigences rédactionnelles.

Nous devons préciser ici qu'afin de ne pas semer la confusion chez notre interlocuteur et ne pas mélanger les genres, nous n'avons jamais dit aux spécialistes de sciences humaines que nous avons interviewés que nous étions en train de préparer une thèse de sociologie. Ce qui nous a valu quelques situations rocambolesques : « *Ça c'est typiquement une question de quelqu'un qui fait pas de thèse* », nous a rétorqué un étudiant lors d'un reportage consacré aux doctorants⁷. Selon la manière dont on aborde cette réponse, on peut la considérer soit comme un compliment (l'apprenti sociologue a réussi à s'effacer totalement), soit comme une

¹ Verret Michel, « Mémoire ouvrière, mémoire communiste », *Revue française de science politique*, vol. 34, n°3, 1984, p. 418.

² Lagasnerie (de) Geoffroy, *L'empire de l'université. Sur Bourdieu, les intellectuels et le journalisme*, Paris, Amsterdam, 2007 ; Becker S. Howard, « Quand les chercheurs n'osent plus chercher », *Le Monde diplomatique*, n°684, mars 2011, pp. 4-5.

³ Laurens Sylvain, Neyrat Frédéric (dir.), *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Bellecombe en Bauge, Croquant, 2010.

⁴ Grignon Claude, Weber Florence, « Sociologie et ruralisme, ou les séquelles d'une mauvaise rencontre », *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n°29, 1993, pp. 59-74 ; Noiriel Gérard, *Les fils maudits de la République. L'avenir des intellectuels en France*, Paris, Fayard, 2005 ; Park Robert Ezra, « De l'information comme forme de connaissance », in Géraldine Muhlmann, Edwy Plenel (coord.), *Le journaliste et le sociologue*, *op. cit.*, pp. 67-70.

⁵ Krimsky Sheldon, *La recherche face aux intérêts privés*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 2004 ; Montlibert (de) Christian, *Savoir à vendre. L'enseignement supérieur et la recherche en danger*, Paris, Raisons d'agir, Paris, 2004.

⁶ Gregori Marco, Malka Sophie, *Infiltration : une taupe à la solde de Philip Morris*, Genève, Georg Editeur, 2005.

⁷ « Les théséux prennent la parole. De quoi j'me mêle », *La première*, 9 décembre, 2007, une heure.

distinction (le journaliste n'y comprendra décidément jamais rien aux pratiques scientifiques).

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas ici de tirer des conclusions générales à partir de notre propre expérience – nous avons vu que les pratiques ne sont pas homogènes –, mais de chercher à comprendre, en nous appuyant sur notre double pratique de sociologue et de journaliste, d'où peuvent venir une partie des tensions et de la méfiance réciproques. Quand le journaliste a fait son travail, c'est-à-dire qu'il a lu les travaux de celle ou de celui qu'il doit interviewer et qu'il a la capacité de les analyser (par son expérience, sa formation universitaire, sa culture, etc.), il doit ensuite mettre en place un questionnement, ce qui se traduit inévitablement par une *interprétation* du travail du chercheur. Cette interprétation n'est pas toujours malhonnête – contrairement à ce que l'interviewé peut penser spontanément – elle repose sur une mise en évidence d'aspects de la recherche qui peuvent apparaître comme secondaires pour le scientifique, mais essentiels pour le journaliste. En acceptant de répondre à une interview, le chercheur doit accepter de prendre le risque d'une perception de ses travaux distincte de la sienne, tout comme le fait l'enquêté lors d'un travail de recherche. Or, on sait que ce dernier ne se retrouve pratiquement jamais dans l'analyse finale que propose le sociologue, pourquoi devrait-il en être différemment lors du rendu d'une interview d'un chercheur à l'antenne ou dans un journal ? Tout comme le scientifique découpe, sélectionne des extraits d'entretiens plus féconds, plus denses que d'autres, le journaliste choisit des passages plus riches que d'autres et, en ce sens, cherche à condenser le propos, et non pas à le transformer, en tout cas s'il est honnête.

Tout se passe comme s'il y avait une sourde rivalité entre les deux professions¹. En effet, « être socialement c'est être perçu par des journalistes, quand bien même ils ne seraient que d'anonymes dépositaires du charisme d'institution »². Ceci reste valable pour les scientifiques qui sont dépendants de journalistes s'ils veulent que leurs travaux soient médiatisés au-delà du cercle de spécialistes. Ce qui signifie que les chercheurs acceptent que des individus dotés d'un moindre capital scolaire (bac +2,9 en moyenne pour un nouveau titulaire de la carte

de journaliste en 1998³ contre bac +8 au minimum pour un chercheur), rendent compte de leurs travaux, sans qu'ils puissent en maîtriser totalement le déroulement. Cette situation est d'autant plus difficile à accepter qu'elle est souvent assortie d'un jeu de séduction qui engage les deux parties. Il est clair qu'en matière radiophonique, un journaliste privilégié presque toujours un interlocuteur *brillant*, c'est-à-dire s'exprimant clairement, sans hésitations et surtout sans détours de la pensée dans sa réflexion. L'interviewer y gagne en temps – atout sérieux quand les mandats des émissions et les temps de préparation sont de plus en plus courts⁴ – en énergie et en retombée symbolique, bénéficiant ainsi de la qualité de son invité. Plus un scientifique *plaît* à un journaliste, plus il aura de chance d'être invité lors de la publication d'un prochain ouvrage. Certains sociologues l'ont très bien compris et se retrouvent invités à une nouvelle parution, parce qu'« ils sont bons », parce qu'« ils parlent bien », etc., alors même que le journaliste n'a pas encore lu leur livre et donc n'en connaît ni le contenu ni la qualité !

On le perçoit bien, une interdépendance se met en place dans certaines situations, mais la responsabilité n'en incombe pas qu'aux seuls journalistes. C'est bien parce que certains scientifiques privilégient la voie de la reconnaissance médiatique à toute autre forme de reconnaissance que le jeu peut se maintenir. Tout comme il existe des journalistes qui ne font pas convenablement leur métier, il y a des praticiens qui n'ont de sociologue que le titre : charmés par les sirènes médiatiques, certains penseurs passent d'un média à un autre et se croient habilités à parler de tout et de rien, *oubliant* que le travail sociologique participe d'une démarche qui est valable dans un contexte précis. Le chercheur est un spécialiste, quelqu'un qui produit une étude et un discours qui sont socialement et historiquement datés. Dire cela, ce n'est pas inviter les chercheurs à ne plus intervenir médiatiquement, c'est souligner le fait qu'ils doivent veiller à ce que le discrédit qui touche le milieu journalistique ne

³ Marchetti Dominique, Ruellan Denis, *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, op. cit., p. 24.

⁴ Pour effectuer un reportage de trente-cinq minutes pour l'émission « De quoi j'me mêle » ou un documentaire de deux heures pour le magazine « Sonar », un journaliste bénéficie de sept ou huit jours de travail (selon le pays concerné, l'importance et/ou la difficulté à réaliser le sujet). La grande majorité des personnes affectées à ces productions déclarent faire du « militantisme » et dépasser les délais impartis pour mener à bien leur projet.

¹ Bourdieu Pierre, *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir, 2004, p. 53.

² Accardo Alain, *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*, op. cit., p. 43.

gagne pas le milieu universitaire¹ et, en ce sens, les scientifiques disposent d'une série d'atouts qu'il convient de préserver, notamment leur capacité collective et individuelle d'objectiver leur propre pratique.

objectiver sa pratique : une pratique inexistante en journalisme

Comment un journaliste doit-il rendre compte publiquement d'un entretien préenregistré ? Ce type de questionnement n'existe pas ou plus dans le champ journalistique, y compris dans les médias les plus légitimes. Ainsi, un journaliste confirmé de *France Culture* déclara en 2007, au cours d'une session publique de formation d'apprentis-journalistes décentralisée dans le Jura, qu'il fallait enlever l'ensemble des hésitations des propos d'un(e) enquêté(e) parce qu'à la radio, contrairement à la presse écrite où l'on peut relire un passage autant de fois que l'on veut, on ne pouvait « entendre et écouter qu'une seule fois ». Le questionnement n'a pas lieu d'être, la réponse est évidente, et pourtant ce professionnel n'omet-il pas le fait que les modalités d'écoute varient dans le temps et dans l'espace ? Que l'on n'écoute pas aujourd'hui comme on écoutait hier ? Plus largement, le milieu journalistique n'a-t-il pas intégré le fait qu'il n'existe aujourd'hui qu'une manière possible de présenter un sujet à l'antenne ou dans une publication : accroche aguicheuse, clarté dans le propos, absence d'hésitations, brièveté de la démonstration, etc. ?

Tout se passe comme si le métier de journaliste allait de soi : désormais, dans « la traditionnelle confrontation entre les exigences de la raison et celle du sentiment, que l'on n'est jamais parvenu à concilier réellement »², l'émotion et les sentiments sont privilégiés à l'intellect ou à la profondeur du propos, le témoignage l'emporte sur l'enquête

¹ « Faute de faire voir son avantage spécifique, de montrer que son point de vue et ses méthodes permettent seuls de se faire une idée objective et réaliste de la structure et du fonctionnement de la société, de pénétrer le mystère des rapports sociaux et de rendre ainsi la vie sociale un peu moins invivable, la sociologie proprement dite risque fort de disparaître, de se dissoudre dans des parasociologies ancillaires et de se résorber pour finir dans les variétés culturelles et dans le débat d'idées ordinaire » (Grignon Claude, « Sociologie, expertise et critique sociale », in *A quoi sert la sociologie ?*, op. cit., p. 133).

² Bouveresse Jacques, *Peut-on ne pas croire ? Sur la vérité, la croyance et la foi*, Marseille, Agone (coll. Banc d'essais), 2007, p. 46.

approfondie, la forme sur le fond. Ainsi, lors d'un cours donné dans le cadre du CRFJ, le journaliste intervenant faisait remarquer que, selon lui, on était encore dans des formats d'information trop longs et que la durée d'une bonne chronique radiophonique pouvait descendre à trente secondes (contre cinquante en moyenne aujourd'hui à la RSR). Quand nous lui fîmes remarquer – reprenant par là « le Professeur au Collège de France Jacques Bouveresse » – qu'il y avait des choses compliquées qu'on ne pouvait expliquer simplement (nous avions été marqué par le portrait express qu'il avait dressé en hommage à Pierre Bourdieu sur les ondes de la radio), le journaliste confirmé nous répondit : « *Bouveresse s'est trompé. Question suivante ?* »

savoir prendre son temps : la durée de l'enquête comme atout

« Je me suis demandé quel était l'inessentiel auquel je devrais renoncer pour me concentrer sur l'essentiel. Je me suis dit que, pour comprendre la portée des bouleversements qui s'annonçaient dans tous les domaines, il fallait plus d'espace et de temps de réflexion que n'en permettait l'exercice à plein temps du métier de journaliste ».

Ces propos, tenus par le philosophe André Gorz³, qui n'a jamais renié son activité de journaliste, permettent de saisir ce qui distingue l'enquête journalistique de l'enquête sociologique : la durée. En travaillant sur plusieurs années, le scientifique a le temps d'approfondir la recherche et d'élargir le champ d'investigation, même si cette posture (relativement) détachée d'obligation immédiate de résultat, peut déstabiliser. Ne pas avoir du temps devant soi ferme l'accès à différents agents, qui ne se considèrent pas comme dignes d'être interrogés. Il faut alors toute la persuasion, toute *l'imagination empathique* du sociologue (du journaliste patient, de l'écrivain observateur, du réalisateur de documentaire ou de l'ethnologue) pour pouvoir les rencontrer et cela peut être physiquement et mentalement éprouvant et non exempt de malades⁴. De plus, une répétition des entretiens sur une longue période est impensable dans le milieu journalistique, en dehors des réalisateurs de documentaires

³ Gorz André, *Lettre à D. Histoire d'un amour. Récit*, Paris, Galilée (coll. Incises), 2006, p. 72.

⁴ Schwartz Olivier, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF (coll. Quadrige), 2002, pp. 35-57.

pour la télévision. Or, cet acte est important à nos yeux : le risque de tout travail sociologique mené avec des entretiens sur une période limitée est de figer les attitudes et les comportements, de « sur-interpréter », en ne prêtant pas assez attention au contexte, des propos qui sont tenus à un moment précis par des enquêtés¹. En multipliant les entretiens avec une même personne, on se donne la possibilité de relativiser des interprétations fondées sur une seule interview approfondie². Ce n'est par exemple que lors d'un troisième entretien qu'un agent nous a révélé qu'il n'était pas fils unique, mais que deux de ses frères étaient décédés prématurément. En ce sens, la recherche universitaire est peut-être effectivement « le dernier espace de la pensée lente » pour reprendre les propos du sociologue Jérôme Meizoz³. La contrainte temporelle est de plus en plus prégnante dans le milieu radiophonique et touche désormais tous les secteurs, les chaînes commerciales comme les chaînes dites culturelles. Au Canada, la chaîne culturelle – ou ce qu'il en restait – a été supprimée en 2004 au profit d'un programme entièrement musical. En Belgique, la RTBF (Radio Télévision Belge de la communauté Française) a évolué dans le même sens, ses dirigeants ayant décidé de renoncer à un programme radiophonique mêlant culture et musique, au seul profit de la musique. En Suisse, *Espace 2*, savant mélange de musique et de « parlé », se maintient, mais n'échappe pas aux transformations : « *Si vous saviez* », le rendez-vous matinal quotidien d'une demi-heure d'entretien traitant d'un thème unique sur une semaine, a été remplacé par une autre émission, « *Les temps qui courent* », à la durée et au principe identiques (un entretien d'une demi-heure), mais changeant de thème chaque jour. Les espaces dédiés à la *pensée longue* diminuent fortement dans l'univers radiophonique. De plus, à force de réduire le temps dont disposent les journalistes pour préparer leurs émissions, et plus particulièrement les spécialistes de l'enquête pour se confronter au terrain, on transforme la réalité, on simplifie à outrance et on finit par « mentir » comme nous le confiera un collègue journaliste. Il faudra bien finir par se demander jusqu'à quel point une rédaction ou des gestionnaires peuvent compresser

le temps dont dispose un journaliste pour vérifier une information, pour préparer un article ou une émission, pour lire un ouvrage dans son intégralité, pour aller enquêter, sans qu'il ne soit obligé de « trahir » son travail. Et corollaire à cette question, existe-t-il une taille ou une durée critique d'émission, de chronique, d'article, en dessous de laquelle le journaliste ne peut plus faire correctement son travail sans être contraint de simplifier à outrance ? Ces questions ne sont pas propres au milieu médiatique : il suffit de substituer au terme de journaliste celui de sociologue, scientifique ou chercheur pour constater combien les évolutions des conditions d'exercice de leurs activités sont similaires. Et si finalement les professions avaient plus de points communs que de divergences et avaient intérêt à s'entendre pour défendre une certaine manière de rendre compte du monde social ?

le sociologue : « une espèce de super-reporter »

Les chercheurs en sciences humaines et les journalistes ont des accointances certaines, notamment en ce qui concerne les méthodes d'enquête. Robert Park, ancien journaliste et fondateur de l'École de Chicago, rappellera que le sociologue est « une espèce de super-reporter, [...] qu'il devrait faire de manière un peu plus précise, et avec un peu plus de recul que la moyenne, [...] de la Grande Information. La Grande Information est celle qui rend compte des tendances à long terme, c'est-à-dire de ce qui se passe réellement plutôt que de ce qui semble simplement se passer à la surface des choses »⁴. La hiérarchisation de l'information, le choix de tel extrait d'interview plutôt que tel autre, la nécessité d'aller se confronter au terrain, l'analyse, etc., sont des pratiques communes que nous allons détailler en quatre grands points. Toutefois, nous devons préciser que nous nous référons ici au *reporter d'investigation*, qui bénéficie d'un certain délai avant de publier son travail, et non pas au reporter que l'on pourrait qualifier d'*actualité*, qui doit être capable de se déplacer dans tel ou tel lieu, sans attendre, pour rendre compte d'un « événement au moment où il se produit »⁵.

¹ Passeron Jean-Claude (dir.), *Enquête, Interpréter, Sur-interpréter*, n°3, 1996.

² Lahire Bernard, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan (coll. Essais & Recherches), 2002.

³ Meizoz Jérôme, « Les thésoux prennent la parole. De quoi j'me mêle », *La première*, *op. cit.*

⁴ Park Robert Ezra, « Note autobiographique », in Grafmeyer Yves, Joseph Isaac (coord.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1994, pp. 6-7.

⁵ Park Robert Ezra, « De l'information comme forme de connaissance », *art. cit.*, p. 75.

1. Le choix du terrain. Le sociologue et le reporter partagent le fait d'éprouver un certain attrait pour leur lieu ou leur domaine d'investigation, et font preuve d'« humeur » pour leur terrain¹. Il paraît difficilement concevable de mener un travail universitaire ou journalistique de longue haleine sur un objet pour lequel on n'a aucun intérêt². Ce qui ne signifie pas que l'on doive se laisser mener par son enthousiasme et ses préjugés, au détriment d'une réflexion permanente, d'une objectivation de son sujet : il n'y a pas un temps pour le terrain (l'action) et un temps pour la réflexion, mais une conjugaison permanente des deux³. Les sociologues et les reporters se posent toujours une question principale avant de se lancer dans sa vérification. Le vocabulaire employé est certes différent – les premiers parlent d'*hypothèse*, les seconds d'*axe* – mais le but est identique : vérifier qu'il y a, autour de cette problématique initiale, matière à effectuer une enquête et donner un cadre à son sujet.

2. La constitution de l'échantillon. Demeurer dans un endroit de manière continue et sur plusieurs années relève de la gageure pour le journaliste, voire pour le chercheur. Il n'est pas toujours possible, d'un point de vue financier, temporel et matériel, d'aller partager une partie du quotidien et des modes de vie des enquêtés, d'être au plus près de ceux que l'on étudie. Il faut alors être capable de *gagner du temps*, d'établir un premier contact avec les *bonnes personnes*, celles qui donnent la possibilité de *s'introduire* dans certains milieux ou auprès de certains individus de manière relativement facile. D'autant plus qu'ils ont le plus souvent accumulé une foule de précieux documents difficilement accessibles. L'entrée sur le terrain ne peut donc se faire sans eux. Cependant, l'une des dérives possibles quand on interviewe des érudits locaux, c'est de les considérer comme des personnes représentatives de la population dans laquelle ils évoluent : on peut les croire (et ils le croient sans doute eux-mêmes) légitimes à parler *au nom de* (du syndicat, des chômeurs, des sportifs, des ouvriers, des agriculteurs, etc.). Aussi, en les interviewant, on éviterait d'aller à la rencontre d'autres habitants,

pratique très courante dans le milieu journalistique et dans une certaine tradition sociologique : on a trouvé une personne capable de parler, d'émettre un avis sur une multitude d'aspects et l'on s'en contente (par exemple le maire, le curé, et l'instituteur pour les monographies). Or, si l'on souhaite rencontrer des individus qui vivent repliés sur la sphère privée, « *fuyant le regard* » selon l'expression d'Olivier Schwartz, alors le démarchage par la pratique du porte-à-porte s'avère essentiel. Cette démarche n'est guère appréciée en sociologie⁴ : sonner sans rendez-vous préalable chez des habitants place le chercheur dans la position du démarcheur commercial, du représentant ou du courtier. Et cela d'autant plus qu'il n'a aucun moyen de prouver sa bonne foi lorsqu'un agent hésite à ouvrir sa porte. Nous sommes conscient que ce mode d'entrée en matière est de loin le plus déstabilisant et le moins *agréable* (sans parler de la possible dévalorisation d'une telle posture pour l'enquêteur), mais la rencontre avec des résidents discrets socialement (qui ne prennent pas part aux réseaux de nos informateurs ; qui figurent sur liste rouge ou qui n'ont qu'un téléphone portable dont le numéro ne figure pas dans l'annuaire ; qui travaillent en Suisse et qui retournent dans leur famille le week-end ; qui demeurent six mois dans un logement avant de déménager dans un autre lieu, voire une autre commune, et qui par conséquent ne font pas partie d'associations, de clubs...) est parfois à ce prix. Souhaitant comprendre et expliquer pourquoi des habitants d'une allée d'immeuble avaient mis plusieurs mois avant de se rendre compte du décès d'un des locataires, Marc Giouse est allé frapper à la porte des différents voisins du défunt, sans les avoir prévenus au préalable, et il a reçu un accueil favorable justement parce qu'enfin un journaliste venait enquêter et leur donner la parole, sans préjugés initiaux⁵. Alors bien sûr, cela ne marche pas toujours. Il se peut qu'à certains moments, dans certaines situations, l'enquêteur ne trouve pas les mots convaincants, l'attitude qui permet *de mettre un pied dans la porte*, et d'ouvrir à la rencontre. Combinées à l'*humeur* délicate du moment de l'interviewé, ces maladroites rendent alors les décalages sociaux insurmontables. Mais rien ne dit qu'à un autre moment, avec un vocabulaire ou un comportement tout autre, une relation n'aurait pas pu

¹ Passeron Jean-Claude, « Mort d'un ami, disparition d'un penseur », in Encrevé Pierre, Lagrave Rose-Marie (dir.), *Travailler avec Bourdieu*, Paris, Flammarion, 2003, p. 42.

² Bertaux Daniel, « Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche », in Desmarais Danielle, Grell Paul, *Les récits de vie. Théorie, Méthode et Trajectoires types*, Montréal, Editions Saint-Martin, 1986, p. 21.

³ Bourdieu Pierre, Chamboredon Jean-Claude, Passeron Jean-Claude, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1983, p. 9.

⁴ Beaud Stéphane, Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte, 2003, pp. 124-125.

⁵ « Voisins, voisines. De quoi j'me mêle », *La première*, 19 juin, 2005, une heure.

s'établir. C'est donc une interaction de conditions (sociales, culturelles mais aussi temporelles et temporaires) qui rend l'échange possible ou impossible. En définitive, il ne s'agit pas d'affirmer qu'une technique d'enquête est meilleure qu'une autre, que le porte-à-porte permet *à coup sûr* de toucher les personnes les moins visibles socialement, mais les quelques exemples précédents nous montrent bien qu'en fonction du sujet, du temps disponible pour mener à son terme une enquête, de ce que l'on souhaite montrer et de l'état d'esprit dans lequel on se trouve au moment où l'on sur le terrain, il est possible d'alterner visites annoncées – auprès d'agents qui nous ont été recommandés – et démarchage aléatoire, par la pratique du porte-à-porte.

3. La réalisation de l'enquête. A l'image du directeur de thèse, le producteur joue un rôle clé. Il donne son aval pour le choix d'un sujet, c'est-à-dire demande au journaliste de lui *vendre* son projet en en soulignant l'intérêt, le caractère novateur, la manière dont il compte s'y prendre pour le mener à bien, etc. Cela ne peut se faire sans un travail initial de documentation bibliographique, puis de lecture d'articles de journaux et/ou d'études. Une fois le producteur convaincu, celui-ci peut être plus ou moins présent selon les difficultés rencontrées pendant l'enquête, selon les demandes et les inquiétudes du reporter, selon la manière dont il décide d'habiter sa fonction, ou encore selon ses propres angoisses et le besoin d'être rassuré sur l'avancée du travail (sa responsabilité est aussi engagée lors d'un éventuel échec). Le producteur est donc à la fois sélectionneur et entraîneur, mais aussi parfois joueur s'il souhaite rester crédible, ce qui ne peut se faire sans continuer à pratiquer le métier initial, celui qui consiste à se rendre sur le terrain et *mouiller le tee-shirt* comme les autres. De plus, les collègues sont d'un précieux recours. En fonction de la complexité du sujet, de la difficulté, voire de l'impossibilité à toujours pouvoir suivre une personne dans des *situations de vie*, les reporters n'hésitent pas à confronter leurs points de vue et expériences, mais aussi leur imagination, leur savoir et leur savoir-faire. Le réalisateur peut également être convié aux discussions, notamment quand il s'agit d'avoir un conseil sur le type de matériel à utiliser (microphone stéréophonique ou monophonique, etc.), sur la manière de *rendre vivant* un scénario initial *a priori* inerte, c'est-à-dire basé sur une succession d'interviews en tête-à-tête, sans ambiance et contexte sonores, etc. Ces rencontres sont le plus souvent informelles, mais elles peuvent aussi avoir lieu dans

le cadre d'ateliers et/ou de séances dûment organisés et réguliers.

Sur le terrain, le reporter doit toujours être aux aguets, non seulement dans l'imagination du scénario et de la mise en scène, c'est-à-dire la sélection des *protagonistes* et des situations de rencontre, mais également dans les prises de sons d'ambiance et les enregistrements des interviews en veillant à ce que l'environnement sonore n'interfère pas avec la compréhension de la parole des interlocuteurs ; trouver le ton juste avec le ou les protagonistes ; rester à l'affût du contexte local et du jeu des acteurs afin de ne pas manquer un événement important ; réfléchir *dans le même temps* aux transitions sonores entre une situation de reportage et une autre.

4. Le montage final. Les outils utilisés pour la finition du travail sont désormais équivalents. Le reporter ne fait plus le montage de la matière sonore sur des magnétophones à bande, il se sert d'un ordinateur équipé d'un programme spécifique qui lui permet de faire du *couper/coller* avec ses éléments sonores, à l'image de ce que font le monteur de télévision ou de cinéma et le chercheur quand il rédige un manuscrit par l'intermédiaire d'un programme de traitement de texte. Ce rapprochement n'est pas que technique. Le travail de montage radiophonique est un véritable travail d'écriture dans le sens où, à partir d'enregistrements numériques qui peuvent durer plusieurs heures, il convient de construire un sujet qui condense le propos et présente une réelle cohérence : tout comme le sociologue sélectionne des extraits d'interview, retravaille un passage, un paragraphe, un chapitre ou un article, le reporter ne cesse de faire des choix, de déplacer des éléments sonores, de les raccourcir ou de les rallonger, en fonction de la durée de l'émission, de la qualité d'un entretien ou d'une situation de reportage, mais aussi du plan qu'il s'est fixé, de l'axe ou des axes qu'il a privilégiés et donc de sa socialisation et de son parcours social. Or, ce travail de l'ombre n'est souvent pas perçu à sa juste valeur : en sociologie comme dans le milieu audiovisuel, les praticiens ne parlent qu'exceptionnellement du temps passé sur le montage proprement dit, éludent ou minorent les difficultés qu'ils ont pu rencontrer à privilégier tel passage sonore, tel extrait d'entretien plutôt que tel autre, parmi des heures et des heures d'enregistrement. Endosser le rôle du monteur, c'est occuper « la place – ô combien mauvaise – de celle ou celui qui réduit et

coupe, rogne et châtre»¹, mais cette période de latence, d'entre-deux, d'incertitude est essentielle, même si elle reste cachée, inavouable car peu glorieuse ou *brillante*², au regard de la vitrine que constitue la diffusion à l'antenne ou la publication.

Une fois ce travail de montage terminé, le reporter est rejoint en studio par le producteur et le réalisateur pour une écoute et une critique collectives. Le premier doit défendre ses choix, les seconds peuvent proposer un montage différent. Ensemble, l'équipe réfléchit à la meilleure façon de commencer le sujet, aux transitions, à l'ordre des éléments qui peuvent, par la magie de l'informatique, être déplacés pratiquement sans fin, jusqu'à ce que chacun des acteurs soit satisfait. Dans ce travail collectif, le réalisateur radiophonique n'occupe pas le rôle principal, contrairement à son homologue du cinéma présent du début à la fin d'un film, il n'intervient que dans un second temps. Il se retrouve alors seul à *mettre en onde*, à imaginer, créer des transitions entre les différentes parties du sujet, pendant que le producteur et le journaliste discutent du contenu *des micros*, autrement dit de ce qui sera relaté à l'antenne. Ils réfléchissent aux informations, aux précisions qui peuvent manquer à l'auditeur pour qu'il comprenne de qui et/ou de quoi il s'agit ; ils préparent l'introduction visant à présenter le sujet, mais aussi le cadre, le décor de l'enquête, ou encore les protagonistes.

De plus, certaines émissions proposent un *journal* en fin d'émission, sorte de carnet de route ou de bord qui met en lumière la manière dont le journaliste a mené l'enquête, les difficultés ou les bonheurs qu'il a rencontrés ; des éléments qui n'apparaissent pas dans le sujet proprement dit ; des ouvrages qui permettent d'approfondir le propos, etc.

le grand reporter : *une espèce de super-sociologue*

A la lecture des quatre points précédents (choix du terrain, constitution de l'échantillon, réalisation de l'enquête, montage final), on se rend compte que les métiers de sociologue et de reporter

¹ Comolli Jean-Louis, *Voir et pouvoir. L'innocence perdue : cinéma, télévision, fiction, documentaire*, Lagrasse, Verdier, 2004, pp. 142-147.

² Lahire Bernard, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Gallimard/Le Seuil (coll. Hautes études), 1995, p. 15.

ont davantage de points communs qu'on ne pourrait le croire initialement : la réflexion entre pairs, la nécessité de se documenter avant de se lancer dans la recherche ; le choix des extraits conservés et leur justification ; l'écriture et la réécriture du sujet afin de le rendre lisible et cohérent, etc. Ainsi, la cohérence du travail de reporter sur plusieurs années, peut le rapprocher de la démarche sociologique et, en ce sens, on peut dire que le *grand reporter*, c'est-à-dire celui qui prend le temps et se donne les moyens d'approfondir un sujet, est « *une espèce de super sociologue* » pour parodier Robert Park. Ainsi, dans la sociologie américaine (Ecole de Chicago, *Social Surveys*) et britannique³ du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle, la *double-appartenance* journalisme-sociologie était pratique courante ; en France dans la tradition des Lumières et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les journalistes étaient également savants et militants politiques, autrement dit des « hommes complets »⁴. Certes aujourd'hui la séparation des tâches s'est largement imposée, mais le clivage couramment admis entre les personnes qui *créent des réflexions* (les sociologues) et les personnes qui *les promeuvent* ou les transmettent (les journalistes) ne va pas de soi. A la RSR, un reporter est aussi un *créateur de pensées* qui doit être capable de mener une enquête en étant pratiquement seul du début à la fin, ce qui demande des compétences et de l'expérience à tous les stades de la réalisation du travail. Le reporter doit être capable de mobiliser simultanément des aptitudes d'analyse, d'improvisation, d'action et de réaction, d'écoute, et d'interview qui le placent davantage du côté de la création que de la promotion : le métier de reporter s'apprend, comme celui de sociologue, et même ce que l'on nomme dans le jargon « *le flair* » n'est pas inné. En ce sens, les professionnels de ces deux métiers auraient intérêt à confronter plus souvent leur point de vue.

points de convergence et apports interdisciplinaires

Les questions auxquelles les deux professions sont confrontées sont le plus souvent communes,

³ Voir par exemple Henry Mayhew (1812-1887) qui est l'auteur d'une vaste enquête publiée en quatre tomes, *London Labour and the London Poor*, New-York, Dover Publications, 1968 (1851, 1862).

⁴ Noïriel Gérard, *Les fils maudits de la République. L'avenir des intellectuels en France, op. cit.*, p. 19.

mais les échanges sont rares, voire inexistants. Cela tient sans doute à la séparation de plus en plus nette entre journaliste, intellectuel et scientifique, à la faible représentation des docteurs dans les professions médiatiques, à la sourde rivalité – nous l'avons déjà soulignée – entre les deux corps professionnels. Toutefois, nous allons voir, pour conclure, qu'une mise en perspective des pratiques, une prise en considération de la manière dont les uns et les autres (se) posent des questions, y apportent d'éventuelles solutions, ne peut que profiter aux deux professions.

Bernard Lahire et Stéphane Beaud ne sont pas d'accord sur la manière dont il faut retranscrire un entretien préenregistré avant de le publier. Le premier affirme qu'il faut être au plus près de la manière dont une personne s'exprime¹. Le second pense plutôt que ce type de transcription aggrave et entérine les différences sociales, au détriment des plus pauvres en capital linguistique².

On peut sans doute apporter des éléments de réponse en élargissant le débat au champ journalistique confronté en permanence à ces questions : aucun média, aussi bien en presse écrite qu'en radio ou télévision ne rapporte *telle quelle* une interview. Elle est toujours au mieux *nettoyée* ou *toiletée*, comme on dit dans le métier (on enlève les répétitions, les hésitations et/ou les respirations), voire remontée entièrement (c'est-à-dire condensée, resserrée selon la durée ou le nombre de caractères qui sont impartis aux journalistes), au pire *relue* et *amendée* (pratique courante dans la presse de manière tacite ou avouée) ou dans le champ radiophonique, transformée ou *améliorée* (le débit de l'interviewé(e) est accéléré pour rendre les propos plus vivants au moyen de la technique dite du *time stretching*). Ce qui a pour conséquence d'exclure une bonne partie des milieux populaires portés à croire – à l'écoute, à la vision ou la lecture des médias – que pour prendre la parole publiquement, il faut *bien parler* (selon la croyance « qui parle mal pense mal »).

Les moyens utilisés pour corriger les *imperfections* du langage ne sont donc pas socialement neutres et participent de l'intimidation, voire de l'imposition d'une certaine manière de concevoir le

langage, celui des groupes sociaux les plus aisés³. De la sorte, en respectant au plus près la parole telle qu'elle a été prononcée dans la retranscription d'un entretien, on prend ses distances avec les pratiques les plus courantes en matière d'accès à la parole publique, en général celles des « *grands bourgeois* » ou de quelques professionnels de la communication qui s'expriment comme on s'y attend, c'est-à-dire clairement, sans hésitations, « *comme un livre* » selon l'expression populaire consacrée. Les répétitions, les tâtonnements, les difficultés à prononcer ou trouver un mot, à conclure une phrase ou une idée, ne sont pas des *scories*, des « *résidus irrationnels* » du langage qu'il conviendrait de négliger ou d'effacer, ils en font partie intégrante⁴.

La retranscription en soi est déjà un acte de déformation parce qu'elle oblige à passer de l'oral à l'écrit. Une seconde déformation intervient lorsque le lecteur s'approprie un document : la parole est mise sur papier et ce papier est à son tour lu puis interprété. Entre les propos initiaux et la lecture finale, il y a donc une multitude de transformations qui font disparaître une foule de signes pourtant précieux à la compréhension, tels que les intonations dans la voix, l'accent, le rythme, etc. Bernard Lahire a proposé, dans un séminaire de DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) à l'Université Lyon 2, d'emprunter à la bande dessinée les moyens qu'elle a mis en place pour rendre le texte plus vivant : usage de l'onomatopée, variation dans la taille et le style des caractères employés. Un rire qui va en s'intensifiant est par exemple retranscrit de la manière suivante :

ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

Toutefois, il n'est pas, pour l'instant, allé plus loin dans la mise en œuvre d'un tel chantier.

bien ou mal écrire

La question de l'écriture des sciences de l'homme est une des plus complexes qui soit, d'une part parce que le style d'écriture est étroitement lié

¹ Lahire Bernard, « Du travail d'enquête à l'écriture des paroles des enquêtés : réponse aux interrogations de Stéphane Beaud », in *Critiques sociales. Usages sociaux de l'entretien sociologique*, n°8/9, 1996, p. 113.

² Beaud Stéphane, « Quelques observations à propos du texte de Bernard Lahire », in *Critiques sociales. Usages sociaux de l'entretien sociologique, op. cit.*, p. 107.

³ Balandier Georges, « Troisième entretien public », in *Solitude et communication, op. cit.*, p. 112.

⁴ Steiner Georges, « Le langage intérieur », *art. cit.*, pp. 101-102.

au contexte de l'époque où il se développe¹ ; d'autre part parce qu'elle est le plus souvent considérée comme secondaire ou allant de soi² ; enfin parce qu'elle renvoie en permanence à une tension entre culture littéraire et culture scientifique³. Aussi, dans notre travail de thèse, nous avons veillé à mener une réflexion aussi constante que possible sur le vocabulaire et les mots employés, l'utilisation de la langue étant loin d'être neutre. Nous pensons par exemple ici à des expressions telles que « *ce qu'il faut retenir* », « *ce qui est intéressant* », qui reviennent régulièrement dans les milieux sociologique et journalistique, et qui – sous couvert de neutralité – influencent directement les agents en leur indiquant de manière discrète ce qu'il faut penser ou retenir d'un discours, d'une information, d'un reportage, etc. De plus, afin de conserver une certaine vitalité dans l'écriture, nous nous sommes appuyé de temps à autre, sur quelques tournures issues du langage dit courant telles que *coup de main*, *recoller les morceaux*, *sortir du lot*, *être au courant de*, etc. Cela ne signifie pas que l'on ait renoncé à la rigueur scientifique qui est aussi liée à la rigueur scripturale (précision dans le choix des mots, etc.). Paul Valéry déclare que « dans neuf cas sur dix, il est cent fois plus facile d'écrire une belle chose que d'écrire une chose précise. [...] L'ennemi, ô philosophe, c'est le langage – ô littérateur, c'est la pensée »⁴. Pierre Bourdieu le rejoint quand il admet en avant-propos du « Champ littéraire », être partagé entre son désir de ne pas être dogmatique, schématique, voire parfois ennuyeux, et son envie d'être rigoureux dans la logique de la recherche, qui ne peut se faire sans des lourdeurs et des laideurs d'écriture : celles-ci permettent de rompre avec les routines de la pensée⁵. Toutefois Philippe Corcuff sou-

ligne que la perception ordinaire, le sens commun ne sont pas uniformes. Dès lors, croyant échapper à certains segments du sens commun, on peut au final en rejoindre d'autres⁶.

Dans cette optique, nous avons privilégié lors de la rédaction de notre manuscrit de thèse des aller-retour permanents entre un certain type d'écriture scientifique (qui a son vocabulaire spécifique) et une écriture moins rigide favorisant la compréhension. On limite de la sorte une distinction trop poussée entre les paroles retranscrites des interviewés et l'écriture du scientifique. Ainsi, nous avons décidé de faire apparaître notre *manière de parler* dans les extraits proposés : se citer dans l'entretien, c'est non seulement mettre en avant ses propres hésitations et *défauts* dans la formulation d'une question, ses maladroites dans une relance (ce qui sous-entend d'enregistrer ses questions lors de l'entretien), mais aussi montrer que le scientifique peut être hésitant, qu'il n'est pas *tout puissant* même si c'est lui qui maîtrise, en définitive, la rédaction du travail.

On le perçoit clairement, la question de l'écriture est lancinante en sciences humaines et tourne essentiellement autour des tensions qui interfèrent entre la forme d'un côté et le contenu de l'autre. Cependant, ce débat n'est pas propre à la sociologie ou à la littérature, les journalistes y sont également confrontés en permanence.

bien ou mal parler

Un clivage existe entre plusieurs traditions au sein de la RSR : certains considèrent qu'il vaut mieux travailler en ne rédigeant pas son texte, mais en s'appuyant sur des mots-clés, en utilisant des expressions du langage *courant*, et en prenant le risque de *fourcher* sur un mot, de faire apparaître des hésitations et parfois des fautes de français. D'autres préfèrent rédiger l'ensemble de leur intervention, mais utilisent également des expressions du langage populaire. D'autres enfin privilégient plutôt le *style*, le langage soutenu et évitent autant

¹ Frisinghelli Christine, Schultheis Franz (coord.), *Pierre Bourdieu, Images d'Algérie. Une affinité élective*, Paris, Actes Sud, Camera Austria, Liber, 2003, pp. 40-42.

² Perrot Martyne, de la Soudière Martin, « L'écriture des sciences de l'homme : enjeux », *L'écriture des sciences de l'homme, Communications*, n°58, 1994, p. 6.

³ Lahire Bernard, *L'esprit sociologique*, Paris, La découverte, 2005 ; Lassave Pierre, *Sciences sociales et littérature. Concurrence, complémentarité, interférences*, Paris, PUF (coll. Sociologie d'aujourd'hui), 2002 ; Lepenies Wolf, *Les Trois Cultures. Entre science et littérature, l'avènement de la sociologie*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1990.

⁴ Bouveresse Jacques, *Le philosophe et le réel. Entretiens avec Jean-Jacques Rosat*, Paris, Hachette Littératures, 1998, p. 11.

⁵ Au risque de le payer cher, Jean-Claude Passeron rappelle qu'au moment de la sortie des *Héritiers*, certains critiques avaient affirmé que « si les auteurs avaient pu écrire le livre en latin, ils l'auraient fait avec encore plus de plaisir », in Passeron

Jean-Claude, « Mort d'un ami, disparition d'un penseur », *art. cit.*, p. 70.

⁶ Corcuff Philippe, « Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après 1995 », in Bernard Lahire (dir.), *A quoi sert la sociologie ?*, Paris, La découverte (coll. Textes à l'appui/Laboratoire des sciences sociales), 2002, p. 188.

que possible les erreurs syntaxiques et grammaticales à l'antenne.

Encouragée par la Direction, c'est plutôt cette troisième catégorie qui domine au sein de la RSR parce qu'en tant que *collaborateurs* d'une radio d'Etat, les animateurs et les journalistes doivent « *montrer l'exemple* » et se positionner comme les derniers *gardiens du temple*, les défenseurs et les pourvoyeurs d'une certaine idée de la langue française (notamment par opposition au langage *jeune* et *vulgaire* des animateurs de la bande FM et plus largement en réaction à une impression de régression généralisée en la matière). Les hésitations et les accents ne sont pas tolérés à l'antenne car ils ne font pas « *sérieux* » et ne sont pas « *Radio Suisse Romande compatible* », comme on a pu nous le faire remarquer, perception qui a d'ailleurs été intégrée par une partie des praticiens, du public et des intellectuels.

Cette évolution n'est pas anodine. Elle témoigne d'une prise de position idéologique qui privilégie la forme sur le fond, l'aisance sur la pertinence du propos : aujourd'hui il faut être « *radiogénique* », selon un vocable en vogue actuellement au sein de la RSR, sans qu'aucun critère ne permette de le définir avec certitude. Ce qui n'est d'ailleurs pas nouveau¹.

Il ne s'agit pas pour autant de prétendre ici qu'un journaliste radiophonique ne doit pas savoir parler ou que son confrère de la presse écrite ne doit pas savoir rédiger un article : la possibilité d'être écouté ou lu, compris et entendu, passe par l'ordonnement des idées et des mots. De plus, des techniques existent, en journalisme radiophonique, afin de rendre vivant à l'antenne un texte lu : l'accent est ainsi mis en permanence sur la nécessité de faire des phrases courtes, l'axiome étant « une idée, une phrase ». Et les liens entre les paragraphes établis par les différentes conjonctions (mais, où, et, or, de plus, ainsi, cependant, etc.) sont le plus souvent bannis, la continuité du propos devant être établie par le rythme et les intonations de la voix. Ce qui tend à compliquer le passage d'un style d'écriture *universitaire* à un style *journalistique* et laisser penser que le second est dévalorisant et, au-delà, qu'il demeurera inévitablement un décalage entre les deux professions.

Il ne s'agit pas non plus d'affirmer qu'un intellectuel ne doit faire aucun effort pour s'exprimer en direct à l'antenne, c'est-à-dire ignorer qu'il

s'adresse à un public qui ne le voit pas et qui n'est pas obligatoirement spécialisé dans telle ou telle discipline². Toutefois, jusqu'à quel point doit-il aller pour clarifier son propos sans le dénaturer et sans l'adapter à un auditoire ou un lectorat censé être incapable de suivre un débat, une émission, un entretien plus de trente secondes sans en perdre le fil ? Le lecteur, l'auditeur, ou le téléspectateur ne serait en mesure que de recevoir une information courte, claire, légère, drôle, simple pour ne pas dire simpliste³. Le sociologue David Lepoutre, dans son travail sur la mémoire des familles immigrées affirme, sans argumenter, que dans une communication écrite ou orale, ce sont généralement les seuls exemples que l'on retient⁴. Ce qui revient à admettre, d'une part, que le reste de l'argumentaire est inutile et, d'autre part, que l'agent est « *stupide* »⁵. Or, certaines réactions d'auditeurs de la RSR laissent penser que tout ne se joue pas dans le temps immédiat qui suit la diffusion d'un reportage. Une agricultrice a par exemple attendu trois semaines avant de laisser un message sur le répondeur de l'émission « *De quoi j'me mêle* » diffusée le dimanche matin sur *La première*, en disant qu'elle souhaitait réagir au sujet qui venait d'être diffusé ! Si cette dame avait été interrogée immédiatement après la diffusion, qu'aurait-elle répondu ? Qu'elle n'a rien à dire ? Qu'elle n'a rien retenu ? Savoir ce que retient un auditeur, un lecteur ou un spectateur est sans doute une des choses les plus difficiles à déterminer (la tâche est-elle même possible ?) tant cela exige une étude de longue haleine et des moyens conséquents. Les professionnels chargés de mesurer l'impact de telle ou telle émission, article, etc. le font en général immédiatement ou dans un temps court

² « Nous savons tous qu'il est des langages réservés, et qui sont, parce qu'ils sont réservés, créateurs de pouvoir. Il s'agit aussi bien du langage du scientifique, moyen d'exprimer un pouvoir sur ceux qui n'accèdent pas à son vocabulaire d'argumentation ; que du langage des églises, pour une part langage "réserve", ne donnant pas à tout fidèle le même degré d'accès à la révélation que l'Eglise apporte » (Balandier Georges, « Troisième entretien public », *art. cit.*, p. 113).

³ Bouveresse Jacques, *Le philosophe et le réel. Entretiens avec Jean-Jacques Rosat*, *op. cit.*, pp. 61-62.

⁴ Lepoutre David, *Souvenirs de familles immigrées*, Paris, Odile Jacob, 2005, p. 23.

⁵ Le très influent Edouard Drumont, créateur du journal conservateur et antisémite *La libre parole* en 1892 affirmait déjà à propos de ses lecteurs : « L'idée la plus simple, si elle n'est pas ressassée, n'entre pas dans leurs cerveaux » (Drumont Edouard, *Les fils maudits de la République. L'avenir des intellectuels en France*, *op. cit.*, p. 47).

¹ Pradalié Roger, *L'art radiophonique*, Paris, PUF (coll. Que sais-je ?), 1951, p. 6.

après la diffusion ou la lecture¹. De la sorte, ils mesurent une mémoire que l'on pourrait dire immédiate, par opposition à une mémoire longue qui, elle, ne se mesure pas (ou qui n'est pas mesurée). Comment être sûr qu'un agent n'est pas influencé des mois, voire des années après par un reportage ou une lecture ? Comment rendre compte de ce décalage dans le temps ? Implicitement, en privilégiant le temps court, on oriente l'information vers la clarté et la brièveté.

Il ne faut pas oublier qu'il n'en a pas toujours été ainsi. On se souvient de Max-Pol Fouchet, qui présenta « Lectures pour tous », à la télévision française entre 1953 et 1968. Le principe de l'émission reposait essentiellement sur un monologue, la prononciation d'une « critique littéraire parlée, en soliloque »², autrement dit selon un principe *a priori* austère, mais qui ne l'empêcha pas de fidéliser un nombre important de téléspectateurs. On peut certes en faire une histoire de *génie* individuel, admettre que le succès reposait sur la seule *personnalité* du présentateur. Cet humaniste, poète, grand voyageur, était en effet un brillant orateur, un maître dans l'utilisation des moyens de persuasion, dans le choix minutieux des mots, qui arrivait à passionner le public dans des domaines *a priori* peu séduisants, comme le théâtre ou la poésie. On peut également insister sur le fait que le milieu médiatique était tout autre, notamment parce que la concurrence n'existait pas, la télévision était encore une « entreprise artisanale », par opposition à l'« industrie culturelle »³ qu'elle est devenue aujourd'hui. Un téléspectateur n'avait pas la possibilité de *zapper* d'une chaîne à l'autre, les moyens et les supports de diffusion médiatiques étaient extrêmement limités, la publicité n'était pas la principale ressource, l'ambition n'était pas encore de « vendre de l'audience à des annonceurs » selon l'expression que Dallas Smythe formula en 1981⁴.

Toutefois, ces explications ne sont pas convaincantes parce qu'elles omettent une dimension

essentielle, collective, politique : le type de message, de savoir et donc de pouvoir que l'on souhaite transmettre dans un temps et dans un espace donnés par l'intermédiaire des *mass media*. Prenons l'exemple de la transmission des connaissances culturelles. André Malraux espérait que l'audiovisuel deviendrait l'élément essentiel de l'enseignement à tous les niveaux. Bien sûr, le « préjugé aristocratique, selon lequel la masse populaire serait indifférente à la culture », était déjà fortement présent, mais il n'empêcha pas des expériences d'être tentées et de réussir⁵. Aujourd'hui, le souhait de l'ancien ministre des Affaires culturelles et compagnon de route du général de Gaulle, ne rencontre plus beaucoup d'écho. Il ne s'agit plus désormais d'éduquer ou d'informer, au sens premier du terme, c'est-à-dire de donner une forme, un cadre, une signification à un fait, mais de *mettre au courant*, de *faire part*, sans réelle mise en perspective. Ainsi, dans une intervention, lors du séminaire de réflexion des salariés de la première chaîne de la RSR du 15 novembre 2006, l'ancien directeur de l'information de la TSR, et ancien conseiller en communication et en nouvelles technologies, faisait la déclaration suivante en guise de conclusion : « *N'expliquez plus le monde, votre auditeur a les moyens d'en savoir plus que vous et de se faire lui-même son opinion. [...] Dans l'écosystème informationnel d'aujourd'hui tout se vaut, tout s'équivaut* ».

Il étaya alors son propos en citant deux transformations récentes :

- la *révolution* internet qui aurait profondément changé les pratiques et les *attentes* des agents : capables d'avoir accès à l'actualité en temps *réel*, les usagers d'un tel réseau se passeraient désormais de toute forme de hiérarchisation de l'information, étant *par* ou *en eux-mêmes* capables de s'y retrouver, quel que soit leur parcours social ;
- le succès foudroyant en Suisse romande du journal gratuit *20 minutes*, construit quasi-exclusivement sur les dépêches des grandes agences de presse.

Comment résister à cette déferlante, à cette évolution présentée comme *naturelle* des *mass media* parce que censée correspondre aux *attentes* ou aux *envies* du public ? Quels rôles peuvent jouer les sociologues et les journalistes dans cette lutte ? Les scientifiques procèdent par rencontres, colloques, publications, ne peut-on imaginer que les journalistes fassent de même ou mieux, que les

¹ Brigitte Le Grignou fait état du « quasi-monopole des sondages quantitatifs » dans la mesure de l'audience télévisuelle aujourd'hui, au détriment d'approches historiquement concurrentes qui insistaient notamment sur la nécessité de développer la « vivacité d'esprit » et les « capacités de jugement » du téléspectateur. Le Grignou Brigitte, *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*, Paris, Economica (coll. Etudes politiques), 2003, p. 62.

² Fouchet Max-Pol, « Cinquième entretien public », in *Solitude et communication*, op. cit., p. 203.

³ Le Grignou Brigitte, *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*, op. cit., p. 62.

⁴ *Ibid.*, p. 60.

⁵ Fouchet Max-Pol, « Cinquième entretien public », in *Solitude et communication*, op. cit., p. 184.

journalistes et les sociologues réfléchissent ensemble afin de préserver – et d'améliorer – un espace médiatique qui soit réellement démocratique ? Ne peut-on imaginer des rencontres, des débats entre certains éditeurs, sociologues, journalistes, réalisateurs, lecteurs ou auditeurs, les moins *orthodoxes* afin de réfléchir sur *ce que mettre en scène la parole veut dire* et de quelle manière il est possible de mêler précision, rigueur du discours et transmission publique la plus large possible ? Seuls des échanges approfondis entre les deux professions, la confrontation d'expériences dans la manière de conduire une enquête, de choisir et d'*angler* un sujet, de prendre les premiers contacts, de réaliser une bibliographie, de mener une interview, de sélectionner les extraits d'un entretien les plus parlants pour le lecteur ou l'auditeur, puis de les mettre en scène, et enfin de rendre cohérent l'ensemble, permettront de préserver une certaine manière de faire de la sociologie et du journalisme dans laquelle l'être humain conservera une place de premier ordre : c'est en faisant des films, des livres, ou des émissions « avec le souci constant de l'humain qu'on touchera d'autres hommes, et que l'on apportera quelque chose à ceux qui se sentent seuls. [...] Notre rôle à nous, intellectuels, si nous voulons qu'une vraie communication s'établisse entre les hommes frappés de solitude, c'est de dénoncer constamment les abus, les empiètements [...]. Si nous collaborons avec les médias, que ce soit pour les transformer »¹.

¹ Fouchet Max-Pol, « Cinquième entretien public », in *Solitude et communication*, *op. cit.*, pp. 205-210.